



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

Membre d'UNYS

VIE ÉTUDIANTE EN LORRAINE

SCHÉMA DIRECTEUR
2024-2028

ÉDITION 2026

EDITO PRESI DENTE

L'Université de Lorraine, considérant que la vie étudiante est un maillon indispensable à la politique de formation, s'est dotée lors de sa création en 2012 d'un Conseil de la Vie Universitaire, instauré comme un Conseil central de l'Université au même titre que le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique et le Conseil de la Formation. Cette instance constitue dans le paysage français une originalité forte qui permet de traiter de sujets transversaux dans les différents domaines de la vie étudiante et de la vie des personnels, en partenariat avec divers acteurs institutionnels comme les collectivités territoriales ou le CROUS.

Ce Conseil de la Vie Universitaire contribue à mettre la qualité de vie au cœur de la stratégie de l'établissement, pour les personnels mais aussi pour les étudiantes et les étudiants. Il est notamment un facteur d'attractivité au service de la réussite et de l'épanouissement de la population étudiante. Donner une place centrale à la vie étudiante relève de la conception du parcours des étudiantes et étudiants non seulement comme une acquisition de compétences dans les séquences de cours, mais aussi comme le développement de la capacité à devenir un·e citoyen·ne formé·e et informé·e tout au long des années passées dans l'enseignement supérieur.

L'Université de Lorraine conçoit la vie étudiante dans son acception la plus large : de la réussite académique à l'épanouissement personnel, de l'accès à la culture à l'accès au sport, de l'accès aux soins et à la prévention à l'accompagnement dans l'insertion professionnelle, de la reconnaissance de l'engagement étudiant au soutien des actions des associations. Ces éléments donnés en exemple sont par ailleurs transcendés par une volonté de réduction de la précarité étudiante, d'acceptation de toutes les singularités, de prise en compte de la nécessité de la transition écologique.

Le Schéma Directeur de la vie étudiante fixe ainsi les grandes lignes de la stratégie de l'Université en matière de vie étudiante. Il est conçu comme la formalisation des ambitions, des axes, objectifs et actions destinés à permettre l'épanouissement, la qualité de vie et la réussite des étudiantes et des étudiants. Il contribue au développement de l'attractivité des différents sites lorrains, en cohérence avec leurs singularités et en parfaite cohésion avec la politique étudiante des différents territoires. Le Schéma Directeur se traduit en effet par un pilotage partagé des axes retenus entre l'Université de Lorraine et les partenaires du territoire, et s'entendra comme un exercice visant au développement d'un espace de réflexion et de coopération. Ce dernier permettra la mise à jour d'un plan d'action destiné aux étudiantes et étudiants de l'Université.

Hélène Boulanger

GLOSSAIRE

CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DAPEQ	Délégation d'Aide au Pilotage et à la Qualité
DARRC	Délégation à l'Amélioration des Relations et à la Régulation des Conflits
DCom	Direction de la Communication
DDOC	Direction de la Documentation
DiFor	Direction de la Formation
DN	Direction du Numérique
DPI	Direction du Patrimoine Immobilier
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRIE	Direction des Relations Internationales et Européennes
DPSE	Direction Prévention Sécurité Environnement
DVUC	Direction de la Vie Universitaire et de la Culture
PEEL	Pôle entrepreneuriat Étudiant de Lorraine
RSE	Délégation Responsabilité Sociétale et Environnementale
SOIP	Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
SSE	Service Santé Étudiante
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
UL	Université de Lorraine

LES AMBITIONS DU SCHÉMA VIE ÉTUDIANTE EN LORRAINE (VÉLO)

Le Schéma Directeur tient compte des particularités suivantes :

- La vie étudiante, telle qu'elle est conçue par l'Université de Lorraine et telle qu'elle est traduite dans ce Schéma Directeur, s'inscrit pleinement dans une démarche de responsabilité sociétale. Cette dernière engage l'université à prendre en compte les enjeux sociétaux, environnementaux, culturels et économiques dans ses activités et ses relations avec les acteurs du territoire, et souligne les liens qui doivent unir l'université à la société dans son ensemble.
- Les actions et services de vie étudiante sont des vecteurs de qualité de vie sur les campus, dans les métropoles, les villes et les territoires. Au-delà, les actions offertes aux étudiants ou proposées et animées par leurs pairs permettent une formation par l'usage dans un cadre accompagné.
- Les actions et services de vie étudiante permettent de favoriser la réussite tout au long du parcours des étudiants : orientation et insertion professionnelles, accueil, santé, sport, culture, équilibre des emplois du temps.
- Le Schéma Directeur de la vie étudiante structure la stratégie de l'Université dans le domaine de la vie étudiante, et fixe les principaux objectifs pour le contrat 2024-2028. Il pourra être évolutif dans la mesure où le plan d'actions qui l'accompagne pourra être revu, adapté et ajusté au fil du temps, notamment en fonction de l'émergence de nouveaux besoins, des moyens disponibles et de la coopération avec nos partenaires. Ce Schéma a donc la volonté d'être agile et adaptable en fonction des évolutions et des besoins constatés. À l'automne 2025, le Comité SDVE a passé en revue les contenus du Schéma afin d'en proposer une version à jour pour 2026
- Le Schéma directeur de la vie étudiante, enfin, constitue un outil indispensable dans les choix à opérer pour l'affectation et la ventilation de la CVEC. Il en donne une lecture visible et transparente, facilement accessible aux services de l'Université, aux étudiants ainsi qu'aux partenaires.

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) en Lorraine s'appuie sur :

- Le guide méthodologique élaboré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche (MESR) ;
- Le projet d'établissement de l'Université de Lorraine ;
- Les autres Schémas Directeurs existant à l'Université de Lorraine (RSE, EDI, Handicap, Transition écologique) ;
- Les enquêtes « Vie Étudiante » récentes ;
- Le Dialogue Territorial de la Vie Étudiante remis en 2023 ;
- La consultation d'élus, notamment étudiants, lors de la rédaction du Schéma ;
- Les travaux du Conseil de la Vie Universitaire de l'Université de Lorraine ;
- Les actions des composantes de formation et des services rattachés au Conseil de la Vie Universitaire ;
- Un dialogue permanent avec les partenaires institutionnels et les collectivités territoriales.

Axes stratégiques et thèmes traités

Cinq axes stratégiques de travail ont été identifiés. Chacun de ces axes se distribuera en un certain nombre d'objectifs, lesquels se déclineront ensuite en actions. Le Schéma Directeur se lira donc essentiellement comme un plan d'actions amené à évoluer d'une année à l'autre. Quel que soit le nombre de thématiques couvertes par chacun de ces axes, il conviendra de tenir compte des évolutions récentes de notre perception de la vie étudiante, notamment la place qui peut être réservée à la dimension sociale et médicale – accentuée au cours de ces dernières années – ou encore l'évolution des habitudes de vie de la population étudiante (utilisation du numérique, par exemple). Étant donné la porosité entre les cinq axes stratégiques retenus, on ne s'étonnera pas de trouver sous une rubrique un objectif ou une action qui pourrait relever d'un autre axe ou d'une autre thématique.

Les axes et les objectifs :

1. Améliorer les conditions de vie et d'études	5
1.1 Accompagner les étudiant·es concerné·es vers un emploi étudiant compatible avec la réussite de leurs études	5
1.2 Améliorer la restauration sur les campus	6
1.3 Améliorer l'accueil et l'inclusion des étudiant·es internationaux	6
1.4 Assurer l'équité d'accès au numérique et à internet	7
1.5 Assurer l'équité d'accès des étudiant·es aux espaces de travail et aux lieux de vie	
2. Prévenir les discriminations, accueillir la diversité et promouvoir l'inclusion	8
2.1 Améliorer l'accueil des étudiant·es dans leur diversité	8
2.2 Organiser, développer et encadrer les activités physiques et sportives pour l'ensemble des étudiants	9
3. Aider les étudiant·es en situation de fragilité	9
3.1 Améliorer l'accueil des primo-entrant·es	9
3.2 Assurer la veille sanitaire sur les besoins médico-psycho-sociaux de la population étudiante du territoire	10
3.3 Assurer une offre de prévention en santé adaptée aux risques identifiés de la jeunesse	10
3.4 Combattre la fragilité et la précarité menstruelles	11
3.5 Développer l'accès aux soins, aux droits en santé et à l'aide sociale	11
3.6 Faciliter l'accès au logement et l'installation des étudiant·es	12
4. Agir face aux enjeux écologiques en cohérence avec les grands défis sociétaux	12
4.1 Faciliter la mobilité durable des étudiant·es vers leurs campus	13
4.2 Former et sensibiliser à la transition écologique	13
5. Favoriser le vivre ensemble	14
5.1 Contribuer à la formation des étudiant·es par l'acquisition de compétences psycho-sociales	14
5.2 Développer le tissu associatif étudiant et accompagner les initiatives étudiantes	15
5.3 Garantir l'accès des étudiant·es à leurs droits culturels en facilitant l'accès aux contenus et en accompagnant les formes émergentes	16
5.4 Utiliser le plein potentiel du concept Maison de l'Étudiant·e (MDE) pour dynamiser la vie associative et culturelle à l'université	16
5.5 Organiser, développer et encadrer les activités physiques et sportives des étudiant·es sur tout le territoire	17
5.6 Faire reconnaître l'engagement étudiant dans les pratiques sportives comme vecteur de formation	17
5.7 Promouvoir les régimes spéciaux d'études et assurer leur mise en place	17
5.8 Rendre attractive l'Université pour les Étudiant·es Sportifs de Haut Niveau (ESHN)	18
5.9 Promouvoir et valoriser la pratique sportive de compétition universitaire	18
5.10 Offrir le droit à la déconnexion (notamment en encourageant et en proposant une pratique culturelle et sportive)	19

Note Méthodologique :

Le Schéma Directeur de la vie étudiante constitue un point d'étayage de la politique de l'Université de Lorraine sur la période 2024-2028. Les axes politiques de l'établissement en matière de développement de la vie étudiante sont ainsi retracés au travers d'objectifs au sein desquels se déclinent des actions. Le cycle de vie du Schéma Directeur doit permettre un dialogue entre tous les acteurs et actrices qui mettent en œuvre cette politique. Pour effectuer le suivi dynamique du plan d'actions qui découle de la politique engagée par l'établissement, le comité CVEC assurera un suivi annuel du plan d'actions en lien avec les portefeuilles politiques dédiés et les services impliqués. Il s'agira d'apprécier le nombre d'actions réalisées ou en cours de réalisation, mais également la possibilité de déployer de nouvelles actions au service des objectifs déclinés par le Schéma Directeur. Un bilan annuel comportant une actualisation du présent Schéma Directeur sera discuté en Conseil de la Vie Universitaire chaque année au cours de la période.

L'évaluation du plan d'actions se réalise au travers de l'appréciation qualitative de l'avancée des objectifs et de l'activité qui en découle. Pour chaque action, des acteurs sont désignés comme porteurs ou collaborateur de l'activité. Le suivi des actions en cours de réalisation ou déjà réalisées permet le calcul du taux de réalisation des actions pour chaque objectif, cet indicateur permet une vue synthétique, mais reste une information très peu généralisable (la nature et le nombre d'actions étant variable entre les objectifs). La priorisation stratégique des actions se réalise par échéances de mise en œuvre (de court terme à long terme). Ces échéances, qui peuvent également être ajustées au fil de l'eau, fixent les priorités de l'action aux porteurs durant la période couverte par le Schéma Directeur. En ce sens, le Schéma Directeur de la vie étudiante constitue un outil de dialogue essentiel au développement stratégique de l'établissement sur l'ensemble des facettes de la vie étudiante.

1. Améliorer les conditions de vie et d'études

L'Université de Lorraine compte parmi ses priorités la réussite de ses étudiantes et de ses étudiants et le Schéma Directeur pour la période 2024-2028 est particulièrement attentif à améliorer les points encore perfectibles. Il constitue en effet un outil de pilotage de la politique à destination des étudiant·es, notamment pour ce qui concerne l'attribution des moyens accordés à la vie étudiante via la CVEC.

Il convient ainsi, malgré la complexité de la tâche au vu de l'étendue du territoire, de continuer à élargir pour les étudiantes et les étudiants l'accès aux bibliothèques universitaires et aux espaces de travail. Le Schéma Directeur 2024-2028 est en effet soucieux de veiller à l'équité pour toute la communauté étudiante en termes d'accès aux espaces de travail, d'étude et de détente. L'accès aux espaces sportifs et culturels sur l'ensemble du territoire lorrain est également une priorité de ce Schéma (voir axe 5).

Une autre piste d'amélioration concerne, en concertation avec les acteurs impliqués, les bonnes conditions de logement et de restauration sur tous les sites de l'Université, notamment là où de gros efforts restent à faire. Sur les sites où le CROUS n'a pas d'implantations, il faudra réfléchir à une offre complémentaire destinée à réduire les inégalités qui existent entre les différents campus. Il conviendra également, en concertation avec les collectivités locales, à assurer pour tous et toutes une meilleure accessibilité des campus, quitte à réinterroger les rythmes d'étude à chaque fois que cela sera nécessaire.

L'Université de Lorraine a tout à gagner à renforcer les dynamiques qui existent déjà entre formation et vie universitaire, et il est du ressort de toute la communauté de veiller à la bonne insertion de tous et de toutes. Il existe de nombreux moyens (tutorat étudiant, aide aux associations, mise en place de systèmes de parrainage...) pour aider les étudiantes et les étudiants à trouver, aussi vite que possible, leur place dans leur nouvelle structure d'accueil. Le succès dans les études est conditionné par la qualité du cadre de vie, et trop d'abandons sont causés par des situations d'isolement et de solitude. À ce titre, un effort particulier devra être déployé pour l'accueil adapté au mieux aux publics à besoins spécifiques, comme par exemple les étudiants internationaux, dont l'accueil reste primordial pour assurer de bonnes conditions d'intégration.

Autres points de vigilance qui ont attiré notre attention, l'égalité des chances dans l'accès au numérique, ainsi que la question des emplois étudiants, qui ne doivent pas être un frein à la réussite des études.

Les objectifs de l'axe 1 :

- 1.1 Accompagner les étudiant·es concerné·es vers un emploi compatible avec leurs études
- 1.2 Améliorer la restauration sur les campus
- 1.3 Améliorer l'accueil et l'inclusion des étudiant·es internationaux
- 1.4 Assurer l'équité d'accès au numérique et à internet
- 1.5 Assurer l'équité d'accès des étudiant·es aux espaces de travail et aux lieux de vie

1.1 Accompagner les étudiant·es concerné·es vers un emploi étudiant compatible avec la réussite de leurs études

Le contexte socio-économique dans lequel nous nous trouvons pousse de plus en plus d'usagers et d'usagères à occuper un emploi étudiant parallèlement à leurs études afin de réduire tant bien que mal leur précarité. Face aux problématiques que l'emploi étudiant entraîne (baisse de la réussite, hausse du stress, gestion compliquée de l'emploi du temps...), l'Université de Lorraine se veut proactive dans l'accompagnement de ses étudiants et étudiantes. Les actions proposées ci-dessous sont des réponses à des problématiques constatées et / ou remontées par les élu·es étudiant·es.

Action 1 Stimuler l'emploi étudiant proposé par l'établissement	Acteurs DVUC Politique	Temporalité Court terme
Action 2 Augmenter le nombre de services civiques proposés par l'établissement	Acteurs DVUC Politique	Temporalité Court terme
Action 3 Fluidifier le dispositif de rémunération des emplois étudiants	Acteurs DRH	Temporalité Moyen terme
Action 4 Mutualiser et améliorer la diffusion des offres d'emplois avec nos partenaires	Acteurs SOIP Dircom	Temporalité Moyen terme
Action 5 Veiller à proposer des emplois compatibles avec les études sur le site web de l'UL	Acteurs DCom	Temporalité Court terme

1.2 Améliorer la restauration sur les campus

L'offre de restauration sur les campus est un enjeu essentiel de la vie étudiante. L'Université de Lorraine souhaite la voir évoluer en vue de devenir plus durable, tout en prenant en considération les particularités et régimes spécifiques de chaque individu. Par ailleurs, nous espérons que le travail avec les composantes et les partenaires de l'Université amènera à une fluidification des flux sur les points de restauration, ainsi qu'à l'émergence de nouvelles offres privilégiant la transition écologique et le développement durable.

Action 1 Créer des espaces aménagés pour la prise de repas partout où cela est nécessaire	Acteurs Politique Campus	Temporalité Moyen terme
Action 2 Développer une offre alimentaire équilibrée, inclusive, durable et éco-responsable sur un maximum de campus en lien avec le CROUS	Acteurs RSE CROUS SSE	Temporalité Moyen terme
Action 3 Positionner une offre alimentaire durable, saine et accessible dans les MDE	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 4 Échanger avec les partenaires quant à la possibilité de prendre un repas complet végétarien sur tous les points de restauration	Acteurs Politique RSE CROUS	Temporalité Moyen terme
Action 5 Représenter l'accessibilité de la restauration universitaire sur la pause méridienne et en soirée en lien avec la présidence, les directeurs de composante et le CROUS	Acteurs Politique CROUS	Temporalité Court terme

1.3 Améliorer l'accueil et l'inclusion des étudiant·es internationaux

Fière de ses près de 9 500 étudiant·es et doctorant·es internationaux présents en son sein, l'Université de Lorraine souhaite aller plus loin dans l'accueil de ce public. Vecteurs de partage et d'ouverture culturelle, les étudiantes et étudiants internationaux constituent une immense richesse pour l'établissement. Ainsi, il s'agira notamment d'accentuer la formation des personnels sur l'accueil des étudiants internationaux, de multiplier les temps d'échanges et de stimuler la participation de ces profils à la vie de l'établissement.

Action 1 Former tous les collègues participant à l'accueil sur les campus à l'interculturel et aux services proposés aux étudiant·es internationaux	Acteurs DRIE	Temporalité Long terme
Action 2 Impulser et développer des actions liées à l'interculturel et l'accueil de nouveaux arrivants internationaux	Acteurs DRIE Campus	Temporalité Long terme
Action 3 Favoriser la participation des étudiant·es internationaux au programme culturel	Acteurs DRIE DVUC Campus	Temporalité Moyen terme
Action 4 Élaborer une charte UL dédiée à l'accueil des internationaux	Acteurs DRIE Composantes	Temporalité Long terme

1.4 Assurer l'équité d'accès au numérique et à internet

Le numérique occupe désormais une place majeure dans la formation des étudiant·es. Ainsi, l'Université de Lorraine souhaite poursuivre ses efforts afin d'offrir à chacun·e un accès équitable et de qualité aux différents services numériques et à internet, indispensables pour le bon suivi des formations. Cela se traduit, outre le nombre et la localisation des outils proposés, par une prise en compte des particularités de chacun·e et de la difficulté que peuvent rencontrer certain·es étudiant·es à s'équiper.

Action 1 S'assurer de la mise à disposition de suffisamment de salles informatiques afin de garantir l'équité d'accès au numérique	Acteurs DN Campus	Temporalité Moyen terme
Action 2 Améliorer l'accessibilité numérique pour des étudiant·es porteurs de handicap	Acteurs DN RSE	Temporalité Moyen terme
Action 3 Soutenir les dispositifs de dons et de prêt à chaque étudiant·e	Acteurs DDOC Campus	Temporalité Court terme
Action 4 Installer des prises ou dispositifs de recharge et faciliter une logique BYOD (« Bring Your Own Device »)	Acteurs DN Campus	Temporalité Moyen terme
Action 5 Améliorer l'accès à internet (Wi-Fi) sur l'ensemble des campus et dans toutes les composantes	Acteurs DN Campus	Temporalité Court terme

1.5 Assurer l'équité d'accès des étudiant·es aux espaces de travail et aux lieux de vie

La réussite étudiante passe en grande partie par l'accès à des lieux de travail offrant à la fois loisir et concentration, étude et détente. En plus du maillage de bibliothèques universitaires sises sur le territoire, l'Université de Lorraine met à disposition de ses étudiants un certain nombre de tiers-lieux conçus comme des espaces de travail et de convivialité. L'université souhaite ainsi offrir à tous ses étudiant·es, quel que soit le campus où ils et elles effectuent leurs études, un espace propice à la réussite en dehors des cours.

Action 1 Adapter le temps d'ouverture des bibliothèques en soirée, le week-end et pendant l'été	Acteurs DDoc	Temporalité Court terme
Action 2 Aménager des espaces de travail et de vie pour une meilleure cohabitation des usages en bibliothèque	Acteurs DDoc	Temporalité Moyen terme
Action 3 Proposer des temps de détente et de convivialité dans les BU	Acteurs DDoc	Temporalité Moyen terme
Action 4 Collaborer avec le CROUS dans sa dynamique d'adaptation des espaces de restauration en lieux de vie dans la journée	Acteurs Politique CROUS	Temporalité Moyen terme
Action 5 Associer les étudiant·es dans le cadre des démarches d'aménagements des espaces	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 6 Proposer des équipements spécifiques pour l'accessibilité des étudiant·es porteurs de handicap	Acteurs RSE Campus	Temporalité Moyen terme

2. Prévenir les discriminations, accueillir la diversité et promouvoir l'inclusion

Face aux défis et aux changements sociétaux en cours, l'Université de Lorraine a le devoir de s'impliquer autant que possible dans la prévention des discriminations. Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante s'inscrit ainsi dans les orientations du Schéma Directeur Égalité Diversité Inclusion (EDI), notamment pour la partie concernant la mise en place et l'accompagnement de cellules EDI dans les différentes structures de l'établissement.

Le travail entrepris par l'Université de Lorraine pour faciliter les conditions de vie et d'étude des étudiantes et étudiants en situation de handicap a vocation à être encouragé selon de multiples modalités. Poursuivant le travail mené en concertation avec les différentes parties prenantes du Service de Santé Étudiante (SSE), la délégation Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) et sa composante EDI, le Schéma Directeur de la Vie Étudiante veillera à ce que les meilleures options soient proposées pour assurer la réussite des personnes en situation de handicap. Une réflexion devra être entamée avec les composantes de manière à améliorer les conditions d'accueil et à obtenir de nouvelles augmentations des moyens dédiés. La collaboration avec les structures d'accueil, d'accompagnement et d'insertion des étudiantes et étudiants en situation de handicap permettra de mener au mieux cette réflexion afin de prendre en considération leurs besoins.

L'axe « Prévenir les discriminations, accueillir la diversité et promouvoir l'inclusion » de notre Schéma Directeur de la Vie Étudiante doit se lire en complémentarité avec le Schéma Directeur EDI, dont certaines actions ciblent, de manière spécifique mais pas systématiquement, la vie étudiante en Lorraine. Notre plan d'action se limite donc à spécifier un certain nombre de mesures destinées à améliorer l'accueil et la pratique sportive des étudiantes et étudiants porteurs de handicap, ou à prévenir toute forme de harcèlement ou de discrimination.

Les objectifs de l'axe 2 :

2.1 Améliorer l'accueil des étudiant·es dans leur diversité

2.2 Organiser, développer et encadrer les activités physiques et sportives pour l'ensemble des étudiants

2.1 Améliorer l'accueil des étudiant·es dans leur diversité

Forte des précédentes actions qu'elle a porté sous l'ancien Schéma Directeur de la vie étudiante en Lorraine (VÉLo 1), l'Université de Lorraine souhaite continuer et accentuer ses efforts en termes d'accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap, notamment. Cette politique, placée au cœur de la politique de l'établissement, se traduit par diverses actions, allant de l'évolution des supports de communication, afin d'en faire des outils utilisables par tous, à la formation des personnels et des associations étudiantes.

Action	Acteurs	Temporalité
Sensibiliser et former les personnels à la problématique de l'accessibilité et de l'adaptation des différents contenus pour tous les publics	SSE DCom RSE DN	Moyen terme
Inciter les personnels à suivre les formations « égalité, diversité, inclusion » et « premiers soins en santé mentale »	RSE DRH	Court terme
Sensibiliser les associations étudiantes à la question du handicap en développant une offre de formation dédiée	RSE DVUC	Court terme
Traduire en anglais les supports sur les dispositifs d'alerte en cas de discrimination, harcèlement, etc.	DRH DARRC DRIE	Moyen terme

2.2 Organiser, développer et encadrer les activités physiques et sportives pour l'ensemble des étudiants

La pratique d'Activités Physiques et Sportives (APS) constitue un vecteur de bien-être, et donc de réussite, non-négligeable. En ce sens, l'Université de Lorraine a prévu de renforcer ses actions en vue d'offrir la possibilité à chaque usager et usagère de pratiquer une APS, peu importe ses spécificités. L'enjeu est ici d'approfondir le développement de la pratique d'APS pour les étudiant·es en situation de handicap, de les encourager à pratiquer mais également de déconstruire certaines représentations genrées présentes dans certaines disciplines.

Action 1 Favoriser la pratique des activités physiques et sportives des étudiant·es en situation de handicap et faciliter la pratique handi valide	Acteurs SUAPS SSE	Temporalité Moyen terme
Action 2 Créer des partenariats ciblés pour le développement de pratiques d'handi-sport	Acteurs SUAPS RSE	Temporalité Long terme
Action 3 Lutter contre les représentations genrées de la pratique de certains sports	Acteurs SUAPS	Temporalité Long terme

3. Aider les étudiant·es en situation de fragilité

L'Université de Lorraine ne peut rester inactive dans la recherche de solutions destinées à lutter contre la précarité étudiante. Une réflexion est ainsi en cours sur l'aide que peut apporter l'établissement à ses étudiants et sur les différents leviers d'action utilisables. Il conviendra de suivre avec attention l'évolution des aides demandées au Comité d'Action Sociale Étudiante (CASE). Toute proposition d'aide extérieure sera examinée avec intérêt, car il convient d'organiser et de structurer les dispositifs existants. De même, toute action émanant des services de l'établissement ou du tissu associatif continuera à être fortement soutenue et encouragée. Si de gros efforts ont été faits pour multiplier le nombre de contrats étudiants (voir axe 1), il faudra encore veiller à ce que les différents emplois soient compatibles avec le déroulement des études, de manière à éviter les situations de décrochage universitaire. Un effort reste également à faire dans l'octroi de Régimes Spéciaux d'Études (RSE) pour les étudiants mis en difficulté en raison de leur statut de salarié.

On comptera parmi les étudiants en situation de fragilité les primo-entrants, pour lesquels les conditions d'accueil doivent encore être améliorées et facilitées (voir axe 1). Un effort particulier sera fait pour proposer une veille sanitaire et pour faire en sorte que l'accès aux soins soit une réalité pour tous et pour toutes. Trop d'étudiantes et d'étudiants renoncent aujourd'hui aux soins, faute d'informations ou de suivi de la part de leurs proches.

Les objectifs de l'axe 3 :

- 3.1 Améliorer l'accueil des primo-entrant·es
- 3.2 Assurer la veille sanitaire sur les besoins médico-psycho-sociaux de la population étudiante du territoire
- 3.3 Assurer une offre de prévention en santé adaptée aux risques identifiés de la jeunesse
- 3.4 Combattre la fragilité et la précarité menstruelles
- 3.5 Développer l'accès aux soins, aux droits en santé et à l'aide sociale
- 3.6 Faciliter l'accès au logement et l'installation des étudiant·es

3.1 Améliorer l'accueil des primo-entrant·es

Le passage du lycée à l'Université est une étape délicate pour les primo-entrant·es. Ainsi, l'Université de Lorraine compte poursuivre ses efforts en termes d'accompagnement des néo-bacheliers, pour qui la découverte d'un nouveau mode de vie et de nouvelles méthodes de travail est souvent un cap difficile à franchir. Ce soutien passe par des actions de communication ciblées, par la multiplication d'échanges avec les lycéens et lycéennes pour les informer sur le monde universitaire, par la mise en place de divers dispositifs d'accompagnement des étudiantes et des étudiants par leurs pairs en années supérieures.

Action 1 Adapter la communication de rentrée de façon progressive et séquencée	Acteurs DCom	Temporalité Moyen terme
Action 2 Multiplier les temps de rencontre et d'échange avec les lycéen·nes	Acteurs SOIP	Temporalité Court terme

Action 4	Acteurs	Temporalité
Réaliser une enquête statistique auprès des primo-entrants et suivre dans le temps leur progression pour comprendre les logiques de réussite/d'abandon	DAPEQ	Court terme

3.2 Assurer la veille sanitaire sur les besoins médico-psycho-sociaux de la population étudiante du territoire

La veille sanitaire s'entend comme l'ensemble des actions visant à reconnaître la survenue d'un évènement inhabituel ou anormal pouvant présenter un risque pour la santé humaine. La communauté de l'établissement regroupant près de 70 000 individus dont 58 000 étudiantes et étudiants aux profils variés, il paraît nécessaire que l'Université assure une veille sanitaire sur l'ensemble de son territoire et de sa population. Cette mise en place tiendra évidemment compte de l'application du décret sur les Services de Santé Étudiante (SSE) de 2023, pour lequel une réflexion est actuellement en cours.

Action 1	Acteurs	Temporalité
Participer aux recherches de l'Université visant l'amélioration des connaissances sur la population étudiante et sa prise en charge en matière de santé	SSE	Long terme
Action 2	Acteurs	Temporalité

3.3 Assurer une offre de prévention en santé adaptée aux risques identifiés de la jeunesse

Consciente de l'existence de certaines spécificités de la vie de la jeunesse, l'Université s'emploie à limiter les risques liés à certaines pratiques. La mise en place de dispositifs de sensibilisation et de prévention, allant de campagnes de communication adaptées à l'animation d'ateliers en passant par l'accompagnement des associations étudiantes, va en ce sens.

Action 1	Acteurs	Temporalité
Sensibiliser les associations étudiantes à la création d'espaces sécurisés durant les évènements étudiants	DVUC SSE DPSE	Court terme
Action 2	Acteurs	Temporalité
Assurer la création et la diffusion de contenus d'information sanitaires et sociale renouvelée via les médias de l'établissement et au-delà	SSE	Moyen terme
Action 3	Acteurs	Temporalité
Assurer l'animation de journées thématiques (prévention tabac, protection solaire, alimentation des sportifs, M tes dents, etc.)	SSE	Court terme
Action 4	Acteurs	Temporalité
Assurer le suivi des consultations recommandées pour la prévention de la tuberculose	SSE	Court terme
Action 5	Acteurs	Temporalité
Développer la promotion de la santé mentale	SSE	Court terme
Action 6	Acteurs	Temporalité
Diffuser les supports d'information sur l'offre d'accompagnement du Service de Santé Étudiante	DCom SSE	Court terme
Action 7	Acteurs	Temporalité
Informer et accompagner les étudiant-es internationaux dans la compréhension et l'accès aux parcours de soin et des droits médicaux-psycho-sociaux	DRIE SSE CROUS	Court terme

Action 8 Offrir un panel d'ateliers adaptés sur les thématiques de santé prioritaires	Acteurs SSE	Temporalité Moyen terme
Action 9 Proposer un kit de prévention à disposition des évènements étudiants (informations violences harcèlement sexiste et sexuel, addictions, éthylotest, préservatifs, etc.)	Acteurs DVUC SSE	Temporalité Court terme
Action 10 Développer les séquences de bien être et de mouvement à travers des formes de pratiques « douces »	Acteurs SUAPS	Temporalité Moyen terme

3.4 Combattre la fragilité et la précarité menstruelles

La précarité menstruelle n'est pas un tabou à l'Université de Lorraine. Consciente de ses effets sur la santé physique et mentale et sur la réussite des personnes menstruées, l'Université porte la mise en place d'un congé menstruel pour ses étudiant-es menstrué-es en parallèle d'une réflexion d'amélioration de la mise à disposition de protections sur ses campus. Il est à noter que de multiples dispositifs existent sur les différents campus, la volonté est ici d'uniformiser et de généraliser le process.

Action 1 Accorder un congé menstruel à toute personne étudiante menstruée	Acteurs Politique SSE	Temporalité Court terme
Action 2 Mettre à disposition des protections menstruelles à toute personne étudiante menstruée	Acteurs Politique SSE	Temporalité Moyen terme

3.5 Développer l'accès aux soins, aux droits en santé et à l'aide sociale

Des enquêtes récentes montrent que trop d'étudiant-es ont aujourd'hui renoncé aux soins, souvent par manque d'informations ciblées et adéquates. L'Université s'engage à remédier à ce problème, en travaillant main dans la main avec ses différents partenaires (CPAM, CROUS, collectivités...). La santé de nos étudiant.es est une priorité absolue pour les services et toutes les composantes de l'établissement.

Action 1 Améliorer la détection et l'accompagnement des étudiant-es en difficulté psychique / psychiatrique	Acteurs SSE	Temporalité Moyen terme
Action 2 Faciliter l'accès à des consultations de soin	Acteurs SSE	Temporalité Court terme
Action 3 Améliorer la visibilité des offres du SSE auprès des étudiant.es	Acteurs SSE Politique	Temporalité Moyen terme
Action 4 Faciliter l'accompagnement des personnes confrontées à des situations de victimes de violence (VSS, discriminations, inclusion des diversités)	Acteurs DRH DARRC	Temporalité Court terme
Action 5 Faciliter l'ouverture des droits à la sécurité sociale, à la complémentaire santé, à la CAF, aux APL, etc.	Acteurs SSE CROUS	Temporalité Moyen terme

3.6 Faciliter l'accès au logement et l'installation des étudiant·es

Le logement étudiantin ne constitue pas une compétence de l'Université. Cependant, l'établissement n'est pas insensible à ce sujet et souhaite renforcer l'accompagnement de ses usagers et usagères dans leur recherche, mais également dans leur installation. Les actions présentées en la matière vont en soutien aux publics les plus fragiles, qui sont trop souvent pénalisés dans leurs études en raison de conditions de vie difficiles et peu propices à la réussite.

Action	Acteurs	Temporalité
Action 1 Accompagner à l'accès au logement pour les étudiant·es enceintes et les jeunes parents	CROUS Collectivités territoriales	Court terme
Action 2 Développer le principe de cautionnement des composantes pour les étudiant·es internationaux logé·es en résidence universitaire du CROUS	DRIE	Moyen terme
Action 3 Informier les étudiant·es sur leurs droits en matière de logement	SSE CROUS DCom	Court terme
Action 4 Favoriser l'accès aux bourses et/ou aux logements	SSE CROUS	Moyen terme
Action 5 Poposer annuellement des zones de gratuité dans les espaces de l'université (BU, MDE, composantes, etc.)	Campus DDOC DVUC	Court terme

4. Agir face aux enjeux écologiques en cohérence avec les grands défis sociétaux

De même que pour les thématiques EDI, le Schéma Directeur de la Vie Étudiante est en adéquation avec le Schéma Directeur Transition Écologique (TE), dont il reprend de nombreuses actions ou objectifs. Il s'agira notamment de mener à bien des actions de sensibilisation aux problématiques actuelles. Un important travail reste à faire au niveau du développement des mobilités durables (covoiturage, train, vélo, trajets à pieds), du traitement des déchets, des habitudes alimentaires et de l'impact environnemental de nos habitudes de travail.

La population étudiante est dans l'ensemble réceptive aux problèmes environnementaux. Il nous appartient de profiter de cette opportunité, et le Schéma Directeur de la Vie Étudiante, dans son articulation avec le Schéma Directeur TE, doit être un levier permettant de concevoir et de construire un monde plus écoresponsable. À cet égard, un de nos leviers sera le tissu associatif (voir axe 5), déjà très solide, dont les actions en faveur de la sensibilisation aux mobilités durables ou à des habitudes alimentaires plus écoresponsables devront bien sûr être soutenues et encouragées.

Les objectifs de l'axe 4 :

- 4.1 Faciliter la mobilité durable des étudiant·es vers leurs campus
- 4.2 Former et sensibiliser à la transition écologique

4.1 Faciliter la mobilité durable des étudiant·es vers leurs campus

Le bilan carbone de l'Université de Lorraine est généré pour moitié par les mobilités domicile-campus de ses agent·es et usager·es. Ainsi, les actions suivantes ont été pensées en vue de réduire l'impact environnemental de ces mobilités, tout en permettant de limiter les temps de déplacement des usagers vers leurs campus, sans oublier leur sécurité lors de ces trajets. Il convient ainsi de repenser avec les collectivités la connexion entre les campus, d'informer les usagers sur les possibilités qui leur sont offertes pour limiter l'impact carbone de leurs déplacements, et de les accompagner dans leur choix de nouveaux moyens de transport.

Action 1 Accompagner l'installation d'équipements de sécurisation et de recharge des vélos et trottinettes	Acteurs RSE DPI Campus	Temporalité Moyen terme
Action 2 Améliorer la communication pour permettre aux étudiants d'accéder plus facilement aux campus de l'UL, tout en réduisant leur impact environnemental	Acteurs RSE DCom	Temporalité Moyen terme
Action 3 Travailler avec les collectivités et les opérateurs pour améliorer la desserte et les aménagements pour favoriser les mobilités douces	Acteurs Politique RSE	Temporalité Long terme
Action 4 Concerter et constituer des communautés d'usagers « mobilités durables » (covoiturage, par exemple)	Acteurs RSE	Temporalité Moyen terme
Action 5 Réaliser une enquête mobilité tous les 3 ans pour observer les évolutions et comprendre les freins au changement sur chaque campus Partenaire : Collectivités	Acteurs DAPEQ RSE	Temporalité Court terme
Action 6 Participer, organiser ou accompagner des évènements, des challenges autour des mobilités durables et encourager à leur participation	Acteurs RSE DVUC	Temporalité Moyen terme

4.2 Former et sensibiliser à la transition écologique

La transition écologique est au centre des préoccupations et de la politique de l'établissement. La sensibilisation de toute la communauté, notamment des étudiant·es et des associations n'est pas sans importance. De cette priorité, axe phare de l'actuelle mandature, découlent les actions suivantes.

Action 1 Inclure des modules de formation autour de la transition écologique et de l'EDI dans le plan de formation des association	Acteurs DVUC RSE	Temporalité Moyen terme
Action 2 Rédiger et diffuser un guide « évènement responsable » comprenant un outil de calcul de bilan carbone de tout évènement étudiant de plus de 500 personnes	Acteurs RSE DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 3 Former, accompagner et favoriser les associations qui souhaitent disposer d'une restauration plus responsable	Acteurs DVUC RSE	Temporalité Moyen terme
Action 4 Sensibiliser les étudiant·es à la diversité alimentaire, saisonnalité, qualité nutritionnelle et impact écologique de l'alimentation	Acteurs SSE	Temporalité Court terme

5. Favoriser le vivre ensemble

La pratique du sport, l'accès à la culture et le développement des activités associatives constituent trois leviers essentiels pour le bien-être de la collectivité dans son ensemble.

Concernant les activités physiques et sportives, il nous reste encore à veiller à ce que les campus éloignés puissent bénéficier eux aussi d'une offre attractive et diversifiée. Sans doute conviendra-t-il également de mettre en place des actions visant à lutter contre la sédentarité (en concertation avec le SSE) et à encourager la pratique sportive pour tous et pour toutes.

Le Schéma Directeur 2024-2028 est attentif à garantir l'accès des étudiants à leurs droits culturels. Une de nos priorités sera la mise en place d'une politique d'établissement en termes de pratique et de diffusion des activités culturelles, de manière à ce que les lieux et instances dont nous disposons soient davantage valorisés, reconnus et utilisés. Un important travail reste à faire afin de développer les liens entre l'Université et les institutions culturelles du territoire lorrain, dont l'accès pour la population étudiante est encore à faciliter et à promouvoir.

La vitalité des structures culturelles et sportives de l'établissement se traduit par le nombre important d'étudiantes et étudiants ayant un statut d'artiste et de sportif ou sportive reconnu. La contractualisation 2024-2028 va mettre en place, dans son offre de formation, un parcours de personnalisation destiné aux sportives et sportifs de haut niveau (ESHN). Il reste à mettre en place une offre similaire pour les étudiantes et étudiants artistes, dont le statut reste encore trop peu connu.

Notre Schéma Directeur est également vigilant à l'égard du soutien et du développement du tissu associatif. Cela passe par l'attribution de moyens et par la formation de ses membres et adhérent·es, notamment en matière d'acquisition de compétences psycho-sociales et d'outils permettant de faire face aux grands défis sociétaux (VSS, EDI, TE). Les dispositifs de soutien aux associations sont nombreux et efficaces (financements FSDIE, octroi du B2E). Sans doute conviendrait-il encore d'optimiser l'attribution des moyens, notamment par une vigilance accrue sur les critères de répartition, révisés tous les ans, et la manière dont le tissu associatif pourrait contribuer à la création d'un sentiment d'appartenance à l'établissement.

Les objectifs de l'axe 5 :

- 5.1 Contribuer à la formation des étudiant·es par l'acquisition de compétences psycho-sociales
- 5.2 Développer le tissu associatif étudiant et accompagner les initiatives étudiantes
- 5.3 Garantir l'accès des étudiant·es à leurs droits culturels en facilitant l'accès aux contenus et en accompagnant les formes émergentes
- 5.4 Utiliser le plein potentiel du concept Maison De l'Etudiant-e (MDE) pour dynamiser la vie associative et culturelle à l'université
- 5.5 Organiser, développer et encadrer les activités physiques et sportives des étudiant·es sur tout le territoire
- 5.6 Faire reconnaître l'engagement étudiant dans les pratiques sportives comme vecteur de formation
- 5.7 Promouvoir les régimes spécifiques d'études et assurer leur mise en place
- 5.8 Rendre attractive l'Université pour les Étudiant·es Sportifs de Haut Niveau (ESHN)
- 5.9 Promouvoir et valoriser la pratique sportive de compétition universitaire
- 5.10 Offrir le droit à la déconnexion (notamment en encourageant et un proposant une pratique culturelle et sportive)

5.1 Contribuer à la formation des étudiant·es par l'acquisition de compétences psycho-sociales

La récente conscientisation générale de l'impact de la santé mentale sur la réussite et le bien-être de tous et de toutes invite à travailler sur l'accompagnement des usager·es les plus fragiles. Afin que le plus grand nombre ait les clés de l'accompagnement de personnes en situation de détresse (physique, psychologique, ...), l'Université porte notamment le développement des formations aux premiers secours et à la réduction des risques pour ses usager·es.

Action 1	Acteurs	Temporalité
Assurer la formation et la sensibilisation des associations étudiantes sur les thématiques en santé prioritaire	SSE DVUC	Court terme

Action 2	Acteurs	Temporalité
Former des étudiant·es relais santé sur les thématiques sanitaires et sociales	SSE	Court terme

Action 3	Acteurs	Temporalité
Former les étudiant·es aux premiers secours citoyen (PSC) et aux premiers secours en santé mentale (PSSM)	SSE	Court terme

5.2 Développer le tissu associatif étudiant et accompagner les initiatives étudiantes

Fière de plus de 200 associations étudiantes labellisées, l'Université de Lorraine a depuis sa création mis un point d'honneur à soutenir les initiatives étudiantes. Elle souhaite aujourd'hui aller plus loin dans le développement et la montée en compétence de son tissu associatif, en optimisant l'attribution des moyens dont elle dispose aujourd'hui grâce à la CVEC, mais également en encourageant auprès de ses étudiant·es l'engagement associatif et l'implication dans les structures de l'établissement.

Action 1 Améliorer la diffusion de l'offre de formation associative	Acteurs DCom DVUC	Temporalité Court terme
Action 2 Animer, former, informer le réseau des correspondant·es vie étudiante sur l'ensemble des sites pour améliorer la connaissance mutuelle des acteurs	Acteurs DVUC Campus	Temporalité Moyen terme
Action 3 Favoriser les coproductions culturelles entre les MDE et les associations étudiantes	Acteurs DVUC Asso'UL	Temporalité Moyen terme
Action 4 Faciliter les projets culturels inter-associatifs à l'échelle d'un campus en coordination avec les correspondant·es vie étudiante	Acteurs DVUC Asso'UL	Temporalité Moyen terme
Action 5 Inclure au programme culturel des MDE des propositions de partenaires	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 6 Mettre à disposition du matériel mutualisé aux associations labellisées	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 7 Mettre en place un kit facilitant la passation des association labellisées	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 8 Mobiliser les compétences du PEEL pour soutenir les initiatives associatives	Acteurs DVUC PEEL	Temporalité Long terme
Action 9 Organiser un temps fort de formation des asso'UL à l'échelle de l'établissement	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 10 Améliorer la reconnaissance de l'engagement associatif, culturel et artistique des étudiant·es (Étudiant·artiste, B2E)	Acteurs DVUC	Temporalité Court terme
Action 11 Promouvoir les partenaires culturels en territoire auprès des étudiant·es	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 12 Mettre à disposition sur la plate-forme asso'UL des outils pour les associations labellisées	Acteurs DVUC	Temporalité Court terme

5.3 Garantir l'accès des étudiant·es à leurs droits culturels en facilitant l'accès aux contenus et en accompagnant les formes émergentes

Les possibilités d'accéder à différentes formes de culture ne manquent pas dans l'établissement, grâce à la fois au riche tissu associatif et à l'existence de structures dédiées propres à l'établissement (galeries d'art, Amphi Deléage, Espace Bernard Marie-Koltès, Bibliothèques, MDE, tiers lieux, partenariats muséaux, etc.). Il est de la responsabilité de l'établissement d'impliquer davantage la population étudiante pour s'approprier les différents outils à sa disposition, autant pour la consommation que pour la production d'objets culturels.

Action 1 Accompagner les aspirations étudiantes en proposant des temps et des lieux afin de visibiliser les enjeux sociétaux actuels : solidarité, écologie, inclusion, etc.	Acteurs RSE DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 2 Créer et aménager au moins un nouvel espace culturel permettant la prise d'initiatives étudiantes (MAVA)	Acteurs DVUC DPI	Temporalité Moyen terme
Action 3 Développer la programmation numérique pour accompagner les nouvelles formes de créations étudiantes	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 4 Faciliter l'accès des étudiant.es à la diffusion culturelle en territoire grâce au développement partenariat	Acteurs DVUC	Temporalité Court terme
Action 5 Proposer une restitution des ateliers à dimension artistique portés par le SUAPS et l'intégrer dans la programmation culturelle	Acteurs SUAPS DVUC	Temporalité Court terme
Action 6 Poursuivre le développement des évènements de rentrée, en améliorer la diffusion sur tous les campus	Acteurs DVUC Dcom	Temporalité Court terme
Action 7 Sensibiliser les étudiant-es locaux à s'internationaliser en profitant des opportunités de mobilité internationale et la présence d'étudiant-es internationaux	Acteurs DRIE	Temporalité Long terme
Action 8 Utiliser le programme culturel pour renforcer le lien entre les étudiant-es et les contenus de recherche	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme

5.4 Utiliser le plein potentiel du concept Maison de l'Étudiant-e (MDE) pour dynamiser la vie associative et culturelle à l'université

L'Université de Lorraine dispose de trois Maisons de l'Étudiant-e, dont une virtuelle. Ces espaces sont des outils essentiels pour la dynamique associative et culturelle de l'établissement. Il s'agira d'améliorer la stratégie de communication les concernant et d'accroître l'occupation de ces tiers-lieux par les associations et les étudiant-es.

Action 1 Assurer la mise à disposition d'espaces physiques et virtuels ouverts aux initiatives étudiantes	Acteurs DVUC	Temporalité Court terme
Action 2 Connecter la diffusion des initiatives et évènements étudiants via un compte Instagram dédié et intégré aux canaux numériques existants	Acteurs DVUC	Temporalité Court terme
Action 3 Positionner les MDE comme lieux de diffusion des créations artistiques et culturelles émergeantes	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme
Action 5 Réaliser des enquêtes flash et des temps d'échanges auprès des étudiant.es concernant la programmation, la vie des MDE	Acteurs DVUC	Temporalité Moyen terme

5.5 Organiser, développer et encadrer les activités physiques et sportives des étudiant·es sur tout le territoire

L'accès au sport souffre encore d'un relatif manque d'équité d'un campus lorrain à l'autre. Les actions suivantes visent à réduire certains de ces écarts, et à maintenir sur l'ensemble du territoire une activité physique et sportive aussi variée que soutenue.

Action 1 Établir une programmation d'activités physiques et sportives accessible à tous les niveaux de pratiques sur l'ensemble des campus	Acteurs SUAPS	Temporalité Court terme
Action 2 Assurer une programmation évènementielle : tournois, stages, soirées, spectacles, journées de cohésion, etc.	Acteurs SUAPS	Temporalité Moyen terme
Action 3 Maintenir une offre diversifiée en matière d'activités physiques et sportives	Acteurs SUAPS	Temporalité Court terme
Action 4 Proposer une offre d'activités physiques et sportives sur l'ensemble des campus	Acteurs SUAPS	Temporalité Long terme
Action 5 Tenir compte de la fréquentation étudiante dans la programmation des activités	Acteurs SUAPS	Temporalité Court terme

5.6 Faire reconnaître l'engagement étudiant dans les pratiques sportives comme vecteur de formation

L'engagement étudiant est l'occasion pour les usager·es de s'ouvrir au monde et de développer de nouvelles compétences. Il en est évidemment de même concernant les étudiant·es pratiquant une activité sportive, pour lesquel·les l'établissement souhaiterait mettre en place une véritable reconnaissance. Peu nombreux sont aujourd'hui les diplômes intégrant la pratique physique et sportive, et c'est le souhait de l'établissement d'augmenter ces formations.

Action 1 Maintenir et ouvrir des enseignements intégrés aux cursus de formation	Acteurs SUAPS Campus	Temporalité Moyen terme
Action 2 Maintenir et renforcer les formations qualifiantes existantes	Acteurs SUAPS Campus	Temporalité Long terme
Action 3 Valoriser l'engagement des étudiant·es au regard du développement de projets liés aux pratiques sportives	Acteurs SUAPS	Temporalité Moyen terme

5.7 Promouvoir les régimes spéciaux d'études et assurer leur mise en place

Certain·es étudiant·es peuvent connaître une situation particulière (de par leur santé, leur situation familiale, leur engagement, ...) et des régimes spéciaux d'études leur permettant d'aménager leur cursus sont en place. La pratique a montré que ces régimes leur sont encore trop peu connus. Ainsi, un travail de communication en interne et vers les lycéens est à réaliser. Par ailleurs, il convient également d'améliorer la communication avec certaines composantes, afin de mieux faire reconnaître le dispositif.

Action 1 Améliorer la communication sur les statuts RSE afin d'encourager les candidatures	Acteurs Dcom SUAPS DVUC	Temporalité Court terme
Action 2 Améliorer la définition du statut « Étudiant-artiste » et le processus de délivrance du statut	Acteurs DVUC	Temporalité Court terme
Action 3 Améliorer le continuum secondaire-supérieur pour les étudiant·es à statut spécifique Partenaire : Rectorat	Acteurs RSE	Temporalité Court terme
Action 4 Encourager les formations à aménager les emplois du temps et les plannings d'examen	Acteurs Politique Campus	Temporalité Moyen terme
Action 5 Introduire un parcours « Étudiant-artiste » dans les maquettes d'enseignement	Acteurs DiFor DVUC	Temporalité Long terme

5.8 Rendre attractive l'Université pour les Étudiant·es Sportifs de Haut Niveau (ESHN)

L'Université compte déjà un nombre important d'Étudiant·es Sportifs de Haut Niveau, et elle a mis en place pour la rentrée 2024 un parcours de personnalisation qui leur est spécifiquement dédié. C'est aujourd'hui le souhait de l'établissement d'améliorer la visibilité de ce dispositif, qui reste encore trop peu connu des acteurs de la collectivité.

Action 1 Mettre en place et animer un réseau de référents SHN au sein des composantes de formation	Acteurs SUAPS Campus	Temporalité Moyen terme
Action 2 Promouvoir les centres sportifs de l'établissement auprès des pratiquant·es (et les connecter aux activités de formation et de recherche)	Acteurs SUAPS	Temporalité Court terme
Action 3 Renforcer la communication des résultats significatifs en interne, y compris les « mérites du sport »	Acteurs SUAPS DCom	Temporalité Moyen terme
Action 4 Utiliser le plein potentiel du partenariat avec la fondation ID+ Lorraine pour soutenir financièrement le projet d'entraînement et de performance de certain·es ESHN	Acteurs SUAPS ID+	Temporalité Long terme
Action 5 Valoriser les compétences acquises par les ESHN au sein des cursus de formation par la mise des parcours établissement « ESHN »	Acteurs SUAPS DiFor FFSU	Temporalité Moyen terme

5.9 Promouvoir et valoriser la pratique sportive de compétition universitaire

L'Université est le siège d'une intense compétition sportive, qu'il convient encore de faire connaître et de développer. Les diverses actions proposées vont toutes en ce sens.

Action 1 Faciliter la participation aux compétitions de niveau local, régional et national avec l'association Sportive de l'Université (AS UL)	Acteurs SUAPS	Temporalité Moyen terme
Action 4 Renforcer l'accompagnement professionnel des pratiquants en travaillant avec le tissu partenarial : club, instances, etc.	Acteurs SUAPS	Temporalité Long terme
Action 5 Renforcer le partenariat avec la FFSU dans l'organisation des compétitions sportives	Acteurs SUAPS	Temporalité Court terme

5.10 Offrir le droit à la déconnexion (notamment en encourageant et en proposant une pratique culturelle et sportive)

L'hyper-connexion, autant pour les étudiant·es que pour les personnels, est un phénomène récent dont on connaît encore assez mal l'impact sur le stress et la santé mentale. Les actions proposées visent à remédier les effets néfastes des dernières évolutions comportementales.

Action 1 Encourager pour chaque formation la banalisation d'une demi-journée par semaine dédiée aux pratiques sportives ou culturelles	Acteurs Politique Campus	Temporalité Court terme
Action 2 Sensibiliser les étudiant·es au droit à la déconnexion	Acteurs Politique Campus	Temporalité Court terme

univ-lorraine.fr

Partenaires du comité de coordination
et d'orientation scientifique lorrain

